



Nicot



Famille *Nicot* & *Nicot de Villemain*



Bourlon
(famille alliée)

"D'or, à la bande d'azur
chargée de trois annelets
du champ."



Guiry

Languedoc, Provence, Limousin, Brie, Paris, Île-de- France

*Extraction marchande & bourgeoise, famille probablement
originaires de Nîmes et Beaucaire.*

Anoblissement par charge

*Fiefs : Autonne, Les Barres, Villemain (Grisy-Suisnes, près
Brie-Comte-Robert), La Borde-Fournier, Goupillières (78, hérité
des Paillart par les Brochart)*

Armes :

«D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef
de deux croissants du même et en pointe d'un nid
surmonté d'un coq au naturel.» (

Autre attribution : «D'azur, au soleil d'or, accompagné
de trois étoiles d'argent.» (Falgairolle)

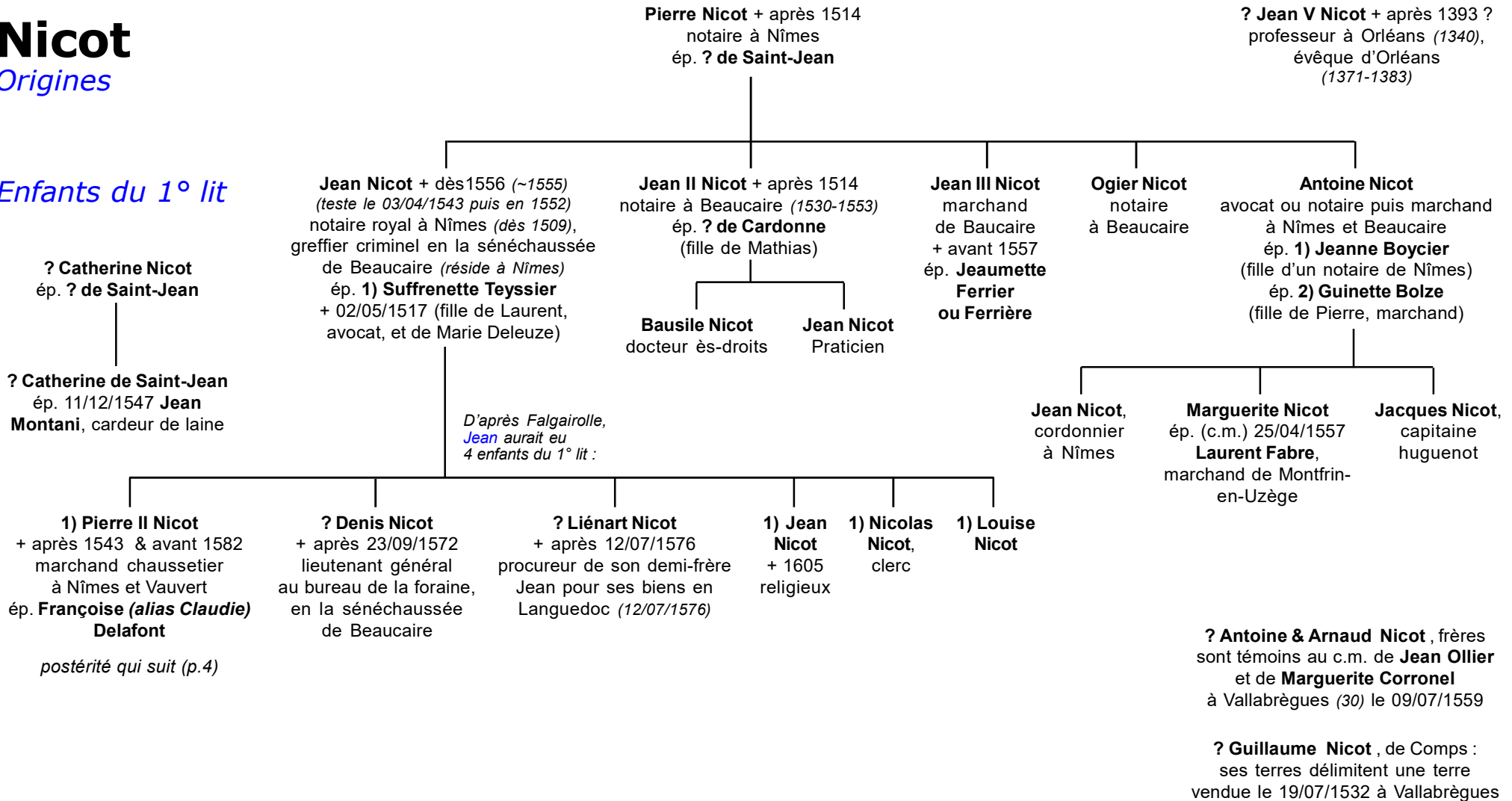
Sources complémentaires :

Roglo, Généanet, Wikipedia, Euraldic,
Nobiliaire de Montfort (SHARY, de Dion, Grave),
"L'Hôtel-Dieu de Paris, au moyen âge : histoire et documents",
Tome 1, 1891 E. Coyecque,
«Jean Nicot et sa famille», (Annales du Midi, Tome 9, n° 34)
1897, Edmond Michel,
«Jean Nicot, Ambassadeur au Portugal : Correspondance»,
1897 Edmond Falgairolle,
«Inventaire sommaire du notariat»

Nicot

Origines

Enfants du 1° lit



Nicot

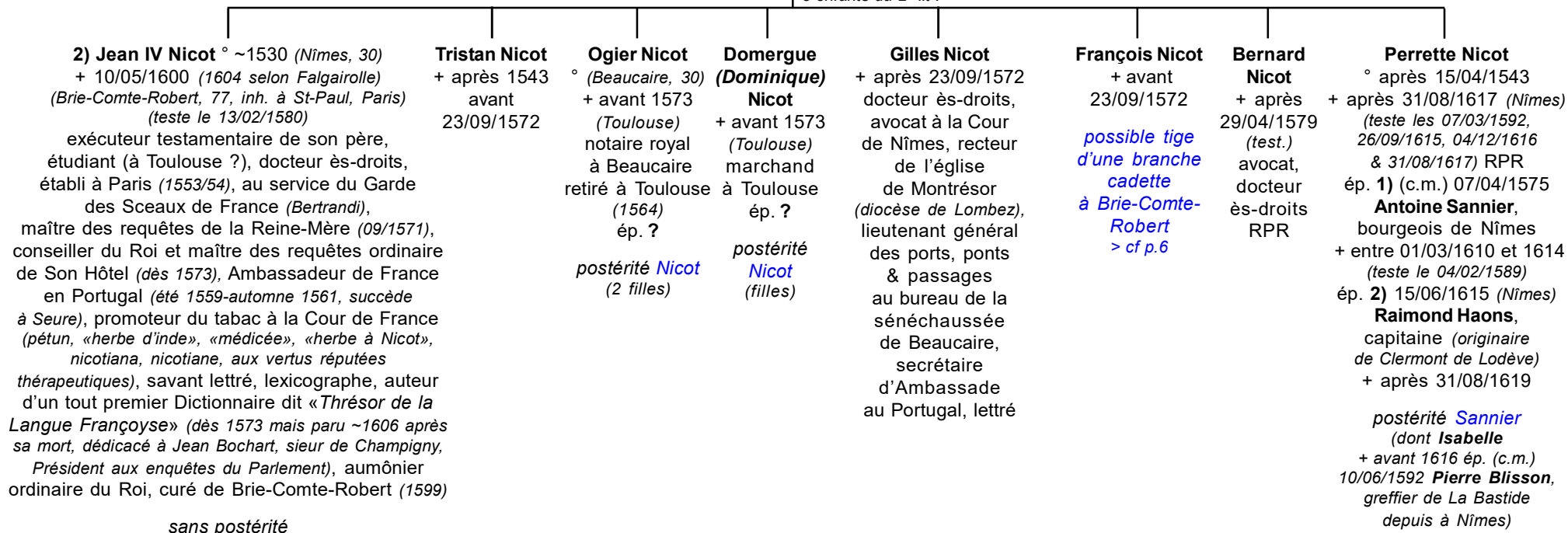
Origines

Enfants du 2° lit

Jean Nicot + dès 1556 (~1555)
(teste le 03/04/1543 puis en 1552) notaire royal à Nîmes (dès 1509),
greffier criminel en la sénéchaussée de Beaucaire
(réside à Nîmes)
ép. 2) 06/10/1528 **Hély Dupré** ~1573 (test.)
(fille de Firmin, notaire, et d'Etienne Papard ;
soeur de son gendre et fille d'un confrère)

«18/09/1522 = vente de **Claude Amalric**, fils de feu **Pierre**
et cohéritier et bien tenant dudit feu **Pierre** du lieu de Saint-
Vincent de Jonquières en faveur de discret maître **Jean Nicot**,
notaire royal de Nîmes d'une terre à Jonquières tenant environ
une eyminade prat proche ledit lieu que a indivis **Pierre** et
Jean Amalric ses cousins et **Raimond Amalric** son frère
confronté avec autres terres du vendeur et prat et ce pour 28 s
= acte à Redessan présent et maison dudit **Jean Nicot**,
de **Siffron Boni**, de Redessan, **Pierre Reboul**, sergent
et sous-viguier de Jonquières...»

D'après Falgairolle,
Jean aurait eu
8 enfants du 2° lit :



Le testament de Jean désigne son neveu Jean
comme légataire universel qui se marie et prend alors
les titres de seigneur de Jonquières et de Redessan,
(localités où l'ambassadeur possédait quelques biens)

18/03/1599 : «**Jean Nicot**, conseiller et maître des requêtes
de feu la Reine, mère du Roi, curé de Brie-Comte-Robert, se trouvant
actuellement à Paris : donation à **Jean Nicot**, bourgeois de Paris, son neveu,
demeurant au port et paroisse St-Paul, de maison, jardin, terres, prës, vignes
& bois à Boussy St-Antoine et au terroir de Boussy St-Antoine

Nicot

*Seigneurs de Villemain,
La Borde-Fournier & Goupillières*

*hérite de maison, jardin, terres,
près & vignes à Boussy-St-Antoine
de son oncle Jean Nicot le 18/03/1599.*

08/07/1603 : «**Catherine de Paillard**,
dame de la Goupillière, femme séparée
de biens de **Nicolas Bourgoing**,
conseiller au Grand-Conseil et
auparavant veuve de **Robert Bochart**,
conseiller en Parlement, demeurant
rue des Bernardins, paroisse St-Nicolas
du Chardonnet : donation sous certaines
conditions à **Jean Nicot**, conseiller,
notaire & secrétaire du Roi, Maison
& Couronne de France, demeurant
à Paris, rue Neuve Sainte-Catherine, et
à **Catherine Bochart**, femme dudit **Nicot**,
d'un droit de douaire.»

Jean V Nicot,
secrétaire du Roi
signed autographs

2

Pierre II Nicot
et **Françoise (alias Claudie) Delafont**

Jean V Nicot + 25/11/1623 (*Grisy-en-Brie, inh. à St-Paul, Paris*) (*iad le 11/03/1624*),
écuyer, seigneur de Jonquières et Redessan (07/1600), Belly (avant 1601),
sieur des Barres, Villemain (1605, *du chef de sa femme, par retrait lignager*),
La Borde-Fournier (77, *du chef de sa femme, en partie*),
Goupillières (1613/19, *du chef de sa femme*) et La Fosse-Giroust (77),
établi à Paris et élevé par son oncle Jean,
bourgeois de Paris demeurant rue Neuve-Sainte-Catherine, conseiller, notaire
& secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France (*reçu le 03/03/1601*,
sur résignation de Pierre Bréau) (*héritier universel de feu Jean Nicot, son oncle*,
conseiller du Roi, Ambassadeur & maître des requêtes ordinaire de l'Hôtel)
(*cité le 13/07/1617 comme recevant hommage pour le fief de Carcassonne*
à Beynes (78) du Procureur de Nicolas de Bellière)
X liaison avec Edmonde (alias Emmane) Moreau (*de Boussy-St-Antoine*)
+ après 22/03/1614 (ép. Simon Faulconnier, marchand à Ormoy près Joigny)
(*fait une donation le 22/03/1614 à sa fille Péronne*)
ép. 24/06/1600 (Châtelet, Paris) **Catherine Bochart**
dame de Villemain (1605, *par retrait lignager*), du Mesnil (Cossigny, près Villemain,
12/03/1626, *par achat à François Briçonnet, sieur de Glatigny, conseiller en la Cour des Aides*),
Jouy, Goupillières (*hérité de sa belle-mère Catherine de Paillard*) et La Borde-Fournier
+ entre 14/01/1637 et 1648 (fille de Robert, conseiller au Parlement
(*cousin au 4° degré de Suzanne de La Porte, mère du Cardinal de Richelieu*),
et d'Esther Pichon, dame de La Borde (*en partie*))

postérité qui suit (p.5)

**Martine
Nicot**

Pierre Nicot
broquier
(*fabricant
de broches*)
à Nîmes

Paul Nicot
couturier à Nîmes
+ après 01/03/1610
(*hérite d'une maison
& de vignes à Nîmes
données par son frère
Jean le 09/03/1601*)
ép. **Marguerite
Castaing**

*postérité Nicot
(Suzanne & Marie,
en tout 4 enfants
tous + jeunes)*

Nicot

Seigneurs de Villemain,
La Borde-Fournier & Goupillières

4

Jean V Nicot

X liaison avec Edmonde (*alias Emanne*) Moreau
et **Catherine Bochart**

Jean Le Coq et Anne de Broé, son épouse,
deviennent seigneurs de Goupillières
(par achat, le 03/09/1648 à Jean Nicot :
sans doute lire Jacques Nicot)

X) Jean Nicot
° avant 23/01/1600
+ 1665 prêtre,
profès au couvent
Ste-Catherine-
du-Val-des-Ecoliers
(reçoit avec sa soeur
une donation de son
père (1200 écus soleil)
le 23/06/1600)

X) Péronne Nicot
° avant 23/01/1600
+ après 22/03/1614
(reçoit avec son frère
une donation de son
père (1200 écus
soleil) le 23/06/1600)

François Nicot
° 01/1605 (bapt. le 05/01
à St-Paul, Paris)
+ 13 ou 15/08/1674
(Brie-Comte-Robert ;
inh. Chapelle Ste-Anne)
écuyer, chevalier,
seigneur de Villemain
et La Borde-Fournier,
capitaine de Cheveau-Légers
(1649) (ruiné, vend les biens
familiaux de Nîmes en 1632 ;
hommage le 04/03/1650 pour
La Borde-Fournier)

Jacques (*alias Jean*) Nicot ° 1607 + 17/05/1649
(Grisy-en-Brie, Grisy-Suisnes, 77, inh. à St-Paul, Paris)
écuyer, seigneur de Goupillières (1637, en partie,
avec la famille Le Coq), Trésorier de France (05/02/1624,
sur résignation de son père, s'en démet en 1633 en faveur
d'Adrien Guitonneau), Intendant des Finances du Roi
en la généralité de Paris
(hommage le 31/07/1641 reçu pour le fief de Carcassonne
et pour 2/3 de Féranville (Flexanville) achetés à Alexandre
de Sève par les héritiers Bullion (droits de succession
de 1.700 £) ; cité le 07/05/1643)
ép. (c.m.) 19/06/1634 (Paris) **Marthe de Bourlon**,
dame de Jouy
(celle-ci, citée comme séparée de biens, lui fait hommage
le 23/05/1648 pour 37 arpents au lieu-dit «Le Grand Jardin»
acquis de François de Fontaine et de Marie de Danipont,
son épouse) (nommée tutrice de ses enfants en 1649)

Catherine Nicot
° ~1610
(reçoit le
10/02/1670 une
donation de son
frère François
de 6000 £ tournois)

Claude Nicot
° ~1617
+ avant 1648

Jean VI Nicot
° peu avant
27/03/1618
(bapt. à St-Paul)
+ peu avant
24/07/1647
(Armée de
Catalogne)
écuyer, seigneur
du Mesnil, aide
de camp au
régiment du
Prince de
Condé

01/07/ et 03/09/1648 : adjudication de Goupillières à Jean Le Coq...
Ce dernier achète la terre de Goupillières pour 66.300 £ à Jacques Nicot
dès le 03/09/1648 : il reçoit, à cette date, l'hommage pour Carcassonne (et encore
le 04/12/1652 pour les 2/3 de Féranville, le 3°/3 tenu à hommage par Jean de Hallot
05/11/1653) d'Angélique Faure, veuve de Claude de Bullion, seigneur de
Bonnelles, Wideville et Gallardon.

Vers 1691, la terre de Goupillières est estimée à 1.500 £ de rente
(par comparaison : Auteuil avec 8 fiefs, l'est à 4.000 livres).
Le château et le fief de Jouy sont acquis des héritiers de Pierre Nicot
par le marquis Jean-Baptiste Le Coq (14/10/1714).
Le parc de Jouy actuel marque l'emplacement de ce château
aujourd'hui disparu (démoli au XIX°). En 1691, Goupillières compte 69 feux.
06/10/1719 : Jean-Baptiste Le Coq et son épouse Geneviève Dazy
revendent l'ancien château de Jouy à Simon Cannée, marchand drapier
au Faubourg de Mantes.

Pierre-François Nicot + avant
27/01/1691 écuyer, seigneur de
Goupillières et La Borde-Fournier,
lieutenant puis capitaine au
régiment
du Dauphin-infanterie

sans postérité
lègue tous ses biens à sa nièce
Marie-Anne Bergeret

Marthe Nicot + avant 14/07/1690
ép. ? Bergeret

Marie-Anne Bergeret
(hommage de La Borde-Fournier (à Brie-Comte-
Robert), le 05/02/1694 comme légataire de son oncle
Pierre - lui-même héritier de son oncle François)
ép. **Simon Arnault**, marquis de Pomponne

Nicot

Possible branche cadette à Brie-Comte-Robert ; Seigneurs du Vivier

Jean Nicot : «D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et, en pointe, d'un croissant du même, surmonté d'une étoile d'or.»

3?

François Nicot + avant 23/09/1572
(branche cadette à Brie-Comte-Robert ?)

? Jean Nicot

conseiller & secrétaire de la Chambre du Roi,
Trésorier de Ses menus plaisirs (1585-après 06/1602)
ép. 18/05/1574 (Paris) [ou (c.m.) 14/04/1586 ?]

Nicole Poullain ou Poullin

bapt. le 30/07/1559 (St-Jacques de la Boucherie, Paris) + avant 08/06/1602
(fille de Guillaume, joaillier à Paris (1548), et de Claude Picart ;
cousine de Marie, épouse de Jehan de Lugoly, chevalier, sieur de
Brouville, maréchal des logis du duc d'Uzès puis du régiment de
Clermont-Tallard (1571-1574), Commissaire ordinaire des Guerres (1580-
1601) + avant 1628; nièce de Jacqueline épouse de Lambert Hotman)

Louis Nicot bapt. le 06/05/1587 (Paris)

écuyer, seigneur du Vivier
(résident rue des ménétriers paroisse
St-Nicolas-des-Champs, Paris)
ép. (c.m.) 17/05/1616 ou 07/01/1609 ? (Paris)

Marguerite Lempereur
(originaire de Lésigny près Attily)

? Antoinette
Nicot

Marie Nicot
ép. 21/08/1653
Léonard de Riencourt

Eléonor Nicot

bapt. le 16/04/1592
(Brie-Comte-Robert, 77)
(filleule d'Eléonor de La Coupelle,
épouse de Jean Le Picard,
sieur d'Attily, près Brie)
ép. 19/05/1611 (Paris)

Charles Dambourg,
sieur de Laulne

? Jean Nicot + 1665
(inh. le 11/01 chapelle Ste-Anne,
à Brie-Comte-Robert)
religieux de Sainte-Catherine-
du-Val-des-Ecoliers (dès 1625)

Claude Nicot

ép. 13/01/1612 (Châtelet, Paris)
Claude de Guiry, écuyer,
seigneur de Monneville
(fils de Martin, chevalier, seigneur
de La Factière et d'Aincourt,
et de Jeanne de Sailly)

postérité **Guiry** (Marie,
Pierre, André & Charles)

? Pierre Nicot + après 1645
valet de Chambre du Roi

Jean Nicot est nommé le 02/06/1585 :
«Trésorier et payeur tant des menus officiers de nostre
chambre que des chappellains, joueurs d'instrumens,
chantres de nos dictes chambres, chappelle de musique
et plainchamp, postes et chevaucheurs de nostre écurie.»
(y remplace Claude Bérard, secrétaire de la Chambre
du Roi, résignant son office)

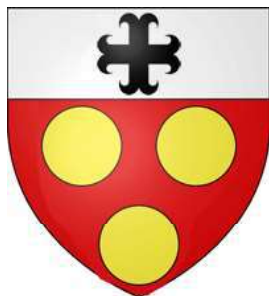


Jean Nicot, Trésorier
des menus plaisirs du Roi
signature autographe
(14/01/1588)

Nicot

Annexe documentaire

Transmission du fief de Goupillières : Paillard-Bochart



Paillard



Bochart de Champigny

Catherine Paillard + 1608 (inhumée
à Saint-Nicolas du Chardonneret) dame
de **Goupillières** (citée en 26/06/1606, 13/07/1609)
ép. **1) André Le Roux**, Auditeur
en la Chambre des Comptes
ép. **2) Robert Bochart**, seigneur de Lamécourt,
conseiller au parlement de Paris
ép. **3) Nicolas Bourgoïn(g)**, seigneur de Billy,
conseiller du Roi en son Grand-Conseil (29/08/1560)
(fils de Guillaume, seigneur de Poissons, conseiller
au Parlement, et de Philippa Le Clerc
du Tremblay ; veuf de Marie Marchant)

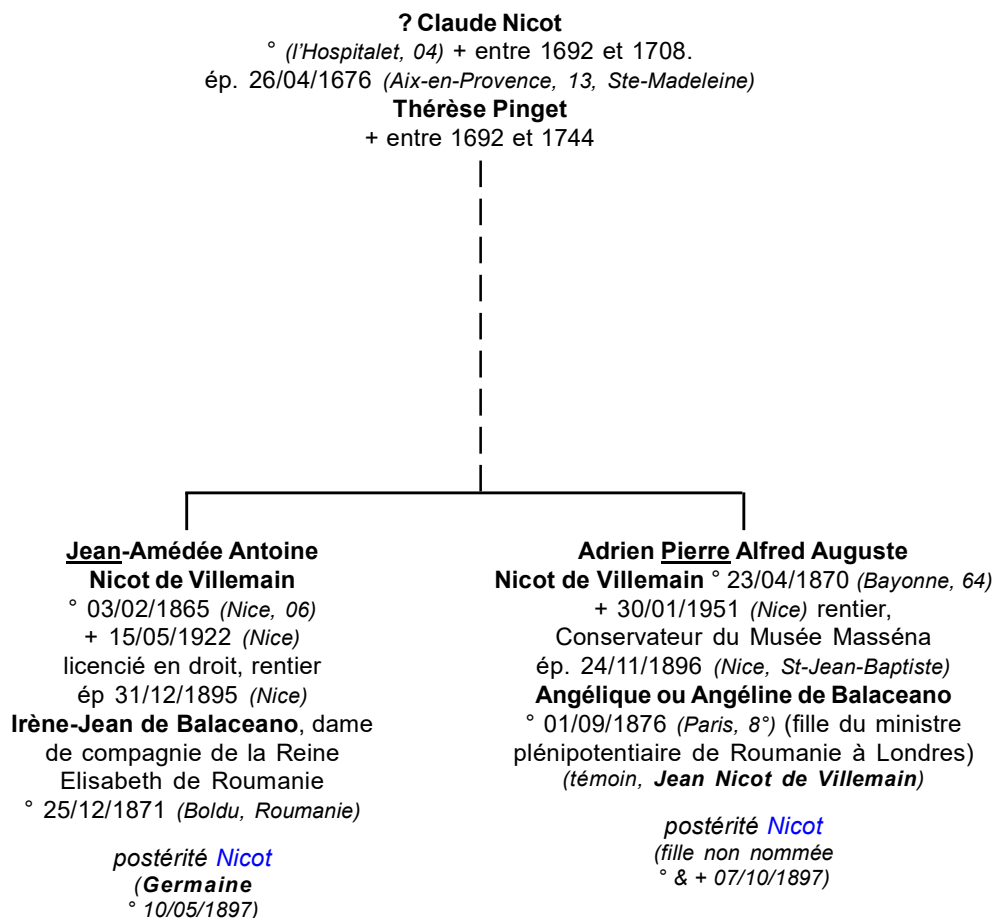
sans postérité d'aucune des 3 unions
d'où

extinction de cette branche :

Goupillières passe à **Jean Nicot**, conseiller
& secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France
(cité 1613, 1621)

Nicot

Non connectés



Nicot

Annexe héraldique & documentaire

Euraldic

Nicot Franche-Comté - (n° 2418) - Famille de Luxeuil :

"De ..., à deux burelles de ... accompagnées de trois roses de ..., 2 en chef & 1 en pointe."

Nicot Jacques, rendu célèbre par l'herbe qui porte son nom :

"D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux croissants du même et en pointe d'un nid surmonté d'un coq au naturel."

Nicot Jean, correcteur en la Cour des Comptes, Aides et Finances

"D'azur, au chevron alésé d'argent."

Nicot Voir aussi Coignet de la Thuillerie - Pierre-Paul, chevalier, et sa femme **Germaine Nicot**

"D'azur, à deux fasces d'or, et trois étoiles du même rangées en chef."

Nicot (de) Christophe, seigneur d'Ormoy.

Maintenu le 14/01/1701 sur arrêt du Conseil rendu le 14/10/1668 sur titres de 1549

"D'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules, surmonté d'un croissant d'argent."

"L'Hôtel-Dieu de Paris, au Moyen Âge :

histoire & documents" T.1 1891 E. Coyecque

Le fief d'Autonne, « tenu en franc aloy du Roy », comprenait la plus grande partie du terrain limité de nos jours encore par les rues des Rosiers, Vieille-du-Temple, du Roi-de-Sicile et des Écouffes ; il commençait, dans la rue des Rosiers, à 10 toises du coin de la rue des Écouffes, et se terminait à la distance de 10 toises 4 pieds 9 pouces du coin des rues du Roi-de-Sicile et des Écouffes ; deux bornes en indiquaient les limites extrêmes.

*Le 25 octobre 1374, le fief d'Autonne fut vendu par **Bernard Cocatrix**, bourgeois de Paris, à Etienne Porcher, sergent d'armes et maître des garnisons de vins du Roi, pour 200 francs d'or.*

*En 1393, le fief appartenait à **Philippe de Moulins**, pour les trois quarts, et pour le reste à **Jean Porcher**, fils d'**Etienne**.*

*La part de l'évêque de Noyon passa, en 1410, à son neveu, **Germain Paillart**, évêque de Luçon, qui la transmit, quinze ans plus tard, à son frère **Christophe** ; après celui-ci, son fils aîné, **Jean**, conseiller au Parlement de Paris, grand archidiacre d'Auxerre, mort évêque élu de ce siège ; puis le frère de **Jean**, **Germain** ; le fils de **Germain**, **Jean** ; le fils de **Jean**, **Jacques**, écuyer, sieur de Douxmesnil, **Goupillières** et Jumeauville, furent successivement seigneurs des trois quarts du fief d'Autonne. Le 13 août 1543, **Jacques Paillart** acheta à **François de la Rouère**, sieur de Chauvry, et à **Hilaire Raguier**, sa femme, fille de **Dreu Raguier**, sieur de Thionville, et de **Jacquette Budé**, l'autre quart qui, depuis **Etienne Porcher**, avait appartenu à **Jean Porcher**, à **Pierre**, fils de **Jean**, et à **Dreu Raguier**.*

*Le 27 août 1649, le fief d'Autonne, saisi sur **Catherine Bochart**, veuve de **Jean Nicot**, conseiller et secrétaire du Roi, sieur de la Borde et de Villemain, et sur **Jacques Nicot**, sieur de Goupillières, trésorier de France en la généralité de Paris, fut adjugé à **Pierre Glapisson d'Ulin**, contrôleur général de l'artillerie ; sa veuve, **Marie du Vouldy**, et **Nicolas Clapisson d'Ulin**, conseiller aux Aides, frère de **Pierre**, vendirent, le 23 mars 1671, le fief d'Autonne à l'Hôtel-Dieu pour 10,000 £.*

Epitaphe de Jean Nicot + 10 mai 1600 Brie-Comte-Robert :

*«Cy gist Noble homme Me **Jean Nicot** natif de Nismes en Languedoc
en son vivant Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé
et son Ambassadeur en Portugal et maistre des Requestes des deffunts
Roys et Daufin François et Royne Mere des Roys derniers décedez
qui trépassa à Paris le 10e jour de may 160[0].
Priez Dieu pour son âme."*

1619



De samedi vingt six jany
mil six cent quatre vingt
un. Le Roy en forme de bénéfice
Ceu de l'abbé
d'inventaire sommaire à Paris le jourd'uy signifié
par le Conseil Du faveu & s'ellies obtenus et impetrés
par chartes Bourlonz sieurs de sie Jacques Nicot
vicomte es^{se} sieur de Goupilliers et autres lieux seigneur
de France en la generalité de Paris Cuires de
enfants mineurs dudit deffunt et d'elle par lesquels
et pour les causes & contentions la mortelle luy
auroit permis audit de Cuires de se dire porteur
nommé her. ce. pour ledit bénéfice d'inventaire dudit
deffunt Jacques Nicot pere d'icelle mineurs et de
delle Catherine Bochard leur ayeulle au pou de son
de ledit deffunt deffunt Jean Nicot vicomte es^{se} sieur
de Callemainz la Bordegoupilliers et autres lieux Con
seiller du Roy maison et Couronne de France et de
celle qualite prebtre et aprehende ledit successeur
pour quelle soit tenue de passer aucune dette
audit successeur pourquoy a la concurrence du content
si aucune se souvenant porteur heretier simple dudit
deffunt sieur & femme tenue vicomte et pas porteur
d'icelle sieur luy jurepoutant audit nom de
vicomte dudit vicomte sieur vicomte et nommé
heretier dudit deffunt sieur Jacques Nicot et d'elle Catherine
pour ledit bénéfice d'inventaire requiert en cette
qualite l'entremise d'icelle Cuires Nous apres
que claudes de Bellanquille Bourgeois de Paris
& demeurant rue de la Cascherie p^{re} p^{re} Jean en pres
p^{re} volontairement Constable Cuires pour ledit

Jean Nicot & Catherine Bochard
Jacques Nicot & Marthe Bourlon
bénéfice d'inventaire du 26/06/1649 à Paris (1 & 2)

[illegible]

En présence du Conteur audit inactuel sur
 en la présente et de Consenteur de procureur
 de l'ord. au effet de parer led. Bellangruielle avec
 et selon l'ordonnance d'audit pour led. impetrante
 avec nom de Conteur audit. Témoin l'ordonnance
 avec cetera et cetera. Led. Bellangruielle
 avec forme et l'ordonnance pour l'ord. impetrante
 avec de l'ordonnance des l'ordonnance et l'ordonnance
 signé Bellangruielle avec paraf. et Bonneau

Cauxien

B. d'ord. 26 June 1649

Jean Nicot & Catherine Bochard
 bénéfice d'inventaire du 26/06/1649 à Paris (3)

En l'ordonnance de l'ordonnance de l'ordonnance
 forme l'ordonnance pour l'ordonnance de l'ordonnance
 avec de l'ordonnance de l'ordonnance de l'ordonnance
 signé Bonneau

Bonneau

Jacques Nicot & Marthe Bourlon
 bénéfice d'inventaire du 26/06/1649 à Paris (3)

Annexe documentaire

Jean Nicot & Catherine Bochard
bénéfice d'âge du 19/03/1637